

Le 17 mars 2020

## COMMUNIQUÉ N° 4

de Mgr Francis Bestion

Chers diocésains,

Suite à l'intervention du Président de la République, hier soir, à la télévision, et aux recommandations du Président de la Conférence des Evêques de France qui viennent de me parvenir, voici mes directives pour le diocèse :

- Toutes les directives données dans les communiqués précédents s'appliquent avec encore plus de vigilance. L'heure est au confinement si nous voulons voir l'épidémie reculer. J'en appelle à l'esprit de responsabilité et au civisme de tous.
- Aucune messe (dominicale, de semaine, de funérailles) avec une assemblée, de quelle taille qu'elle soit, ne doit être célébrée.
- Pour **les obsèques** aucune célébration ne peut avoir lieu dans une église, car tout rassemblement est propice à la diffusion du virus. Les seuls lieux possibles pour une prière pour les défunts sont les cimetières, avec une présence à la seule famille rapprochée. Il convient que la Communauté Locale y soit présente par l'UN de ses membres (si possible un prêtre), en observant strictement les règles de barrière sanitaire (distance d'au moins un mètre entre les personnes).  
Les prêtres sont invités à entrer en contact téléphonique avec les familles pour les soutenir.  
Les noms des personnes défunt(e)s seront donnés aux prêtres. Ceux-ci, en célébrant seuls la messe quotidienne, auront à cœur de prier, pour ces fidèles défunts.  
Quand l'épidémie aura cessé, dans chaque Communauté Locale, on célébrera une messe un samedi pour tous ces fidèles défunts, en invitant toutes les familles endeuillées à y participer.
- La mission de tout responsable de service pastoral se poursuit d'une autre manière, en soutenant (par téléphone, par les réseaux sociaux, par *skype*) tous ceux et celles qui lui ont été confiés. Chacun d'entre nous peut exercer la charité en veillant sur ses voisins, en prodiguant des services (par exemple courses pour les plus âgés), en restant en lien (par téléphone ou internet), sans contact physique rapproché. Ayons à cœur de prendre du temps pour la prière et le ressourcement spirituel.

Je rappelle que vendredi prochain, **20 mars**, tous ceux qui le peuvent sont invités à observer **un jour de jeûne**, en priant pour que le Seigneur nous libère de ce fléau.

Je vous assure de ma prière et de mon dévouement.

✠ Francis Bestion  
*Evêque de Tulle*